

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION ET DE VENTE

RÈGLEMENT DU TOURNOI

Les **NICE GAYMES** (ou NICE GAYMES + *année de l'édition*) est un tournoi créé et organisée par GROUPE AZUR INTER SPORTS NICE, association Loi 1901, déclarée auprès de la Préfecture des Alpes maritimes le 21 juillet 2011.

Partenariat : Le GROUPE AZUR INTER SPORTS NICE a noué un partenariat avec 2 autres associations niçoises & LGBT+ pour s'associer à l'organisation des NICE GAYMES : CARAM'ELLES et FRONT RUNNERS NICE.

Disciplines : Les NICE GAYMES proposent les disciplines suivantes au tournoi :

- Volley (en équipe de 6 contre 6) ;
- Badminton (double homme et double mixte réunis, dans un souci de facilité d'organisation d'intégration de toutes et tous) ;
- Natation (courses individuelles : 200m nage libre, 50m nage libre, 50m brasse, 50m dos, 50m papillon, 100m nage libre, 100m brasse, 100m dos, 100m papillon, 100m 4 nages ; courses de relais : 4x50m nage libre, 4x50m 4 nages, 8x50m nage libre) ;
- Football féminin (en équipe de 7 contre 7, limité à 10 équipes) ;
- Course à pied sur piste (100m, 200m, 400m, 800m, relais 4x100m, relais 4x400m).

Les activités accessoires prévues le dimanche peuvent varier ou être annulées sans préavis.

Sélection des niveaux : Les organisateurs se réservent le droit de réévaluer les équipes (et les participant-e-s) en fonction de sa composition et de la composition des autres équipes inscrites au tournoi.

Panier repas : Les participant-e-s qui ont des contraintes alimentaires sont invités à contacter individuellement et au moins 30 jours calendaires avant le tournoi les organisateurs à secretaire@gais-nice.org.

Modalités de paiement : Le ou la participant-e s'engage à verser les sommes dû, par carte bleue (VISA, MASTERCARD) et lors de son inscription en ligne.

Droit à l'image : Dans le cadre des NICE GAYMES, des photos ou vidéos peuvent être utilisées en vue de saisir l'ambiance générale et le nombre de participants, promouvoir le tournoi par GROUPE AZUR INTER SPORTS, FRONT RUNNERS, CARAM'ELLES et sur le site des NICE GAYMES. Dans un souci de protection de la vie privée, chaque participant-e ou accompagnant photographié peut demander la dépublication de l'image concernée. Pour ce faire, vous pouvez contacter le responsable de l'association concernée (GROUPE AZUR INTER SPORTS, FRONT RUNNERS, CARAM'ELLES).

Droit de rétractation : Vous avez le droit de vous rétracter du tournoi sans donner de motif dans un délai de quatorze jours calendaires. Le délai de rétractation expire quatorze jours calendaires après le jour de la conclusion du contrat. Pour exercer le droit de rétractation, vous devez notifier votre décision de rétractation (à GROUPE AZUR INTER SPORTS NICE, 4 Passage Cognet, 06000 NICE ou à secretaire@gais-nice.org) au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (lettre envoyée avec date certaine par voie postale ou courrier électronique). Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

Condition de remboursement / d'annulation : De la part du ou de la participant-e : Il ou elle pourra, sans donner de motif, annuler son inscription au tournoi, jusqu'à un 30 jours calendaires avant la clôture des inscriptions au NICE GAYMES. Une retenue de 10 € par inscription sera retenue pour les frais de dossier. Passé ces délais de 30 jours calendaires avant la clôture des inscriptions au NICE GAYMES, aucun remboursement ne pourra être dû et l'ensemble des sommes seront définitivement acquises par l'association organisatrice.

Condition de remboursement / d'annulation en cas d'évènement exceptionnel et inévitable : En cas de force majeure ou d'évènement exceptionnel et inévitable (catastrophe naturelle, risques de sécurité, épidémie, etc.), les organisateurs pourront annuler le tournoi sans préavis. Une retenue de 10 € par inscription sera retenue pour les frais de dossier. Trente jours calendaires avant le démarrage du tournoi, aucun remboursement ne pourra être dû (inscription, hébergement, transport, etc.) et l'ensemble des sommes seront définitivement acquises par l'association organisatrice.

Protection des données personnelles : Pour toute information sur la protection des données personnelles, vous pouvez consulter le site de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés "<http://www.cnil.fr/>).

Conformément à l'article 34 de la Loi « Informatique et Libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données nominatives qui vous concernent.

Pour exercer ce droit, vous pouvez transmettre votre demande à webmaster@gais-nice.org

Le site des NICE GAYMES peut être amené à conserver et utiliser les adresses IP des utilisateurs pour une identification ultérieure si la demande en est faite par une autorité judiciaire, de police, ou toute autorité habilitée par la loi.

Dans un souci particulier de transparence et de protection de vos droits, le site des NICE GAYMES ne se procurera pas des informations permettant de vous identifier personnellement, sauf à ce que vous nous les communiquiez en remplissant les formulaires ou tout autre document téléchargeable sur le site. Les informations que vous nous communiquerez seront considérées comme confidentielles et sont exclusivement destinées au site des NICE GAYMES. Aucune exploitation commerciale, même partielle, des données recueillies ne pourra être effectuée.

Règlement des NICE GAYMES :

Dans le règlement du tournoi détaillé ci-après, les titulaires du « package accompagnant » sont soumis aux mêmes règles que les participant-e-s. Les activités sportives nécessitent le respect de certains principes de fonctionnement moral et sportif, mais aussi de valeurs de bonne conduite personnelle, de fairplay et d'éthique. Aux NICE GAYMES, chaque participant-e s'engage à respecter ces valeurs lors de sa pratique sportive et ses relations avec les autres participant-e-s. Chaque participant-e, dans ses pratiques et son comportement contribuera à diffuser les valeurs du respect, de la diversité, de la tolérance et de l'équité, et en tant que moyen de combattre toutes les formes de discrimination et de promouvoir une société solidaire.

1) Nos valeurs :

La convivialité, le respect d'autrui et le bon esprit doivent être de mise. L'esprit de compétition est bienvenu, dans la limite où il n'entrave pas l'intégration de tous et l'esprit convivial de la pratique sportive.

Les NICE GAYMES sont ouverts à tous, quelle que soit le niveau sportif. Les personnes ayant un niveau plus élevé doivent donc respecter les personnes d'un niveau sportif moins avancé.

La participation à la vie du tournoi ne doit pas se faire uniquement dans un esprit de consommation ; le matériel collectif utilisé doit être utilisé avec soin, rangé en fin d'épreuve.

2) Les valeurs sportives :

Respecter les bénévoles en charge de l'organisation dans toutes leurs décisions, sans mettre en doute leur légitimité. Respecter le personnel et les responsables des équipements sportifs dans toutes leurs décisions, sans mettre en doute leur légitimité.

Reconnaître dignement la victoire de l'adversaire, mais aussi vivre ses propres victoires avec modestie et sans ridiculiser son adversaire, qui est avant tout un partenaire de jeu.

Être intègre et refuser de gagner par tricherie. Cette dernière pourra être sanctionner jusqu'à l'exclusion par les organisateurs.

Rester maître de soi en toute circonstance, en refusant toute violence physique ou verbale.

Être ponctuel aux épreuves et aux évènements organisés lors des NICE GAYMES.

3) Règles de tenue et de bienséance :

Tout membre doit être dans une tenue compatible avec la pratique de l'activité sportive. Dans certaines activités, le port de chaussures adaptées peut être obligatoire.

Avoir une tenue et une attitude correcte et conforme aux bonnes mœurs en toute circonstance. À ce titre, tout-e participant-e doit respecter les points suivants :

- Les déshabillages s'effectuent dans les vestiaires ;
- La nudité est interdite dans les douches des piscines municipales ;
- Maintenir l'état de propreté des locaux ;
- Il est interdit de laisser pénétrer dans l'enceinte des équipements les animaux même tenus en laisse, à l'exception des chiens-guides d'aveugles ;
- Il est interdit d'apporter et de consommer des boissons alcoolisées ;
- Il est interdit de fumer ;
- Le règlement des équipements sportifs doit être strictement respecté.

4) Procédure disciplinaire :

Dans le cas où un ou une participant-e ne respecte pas le règlement des NICE GAYMES, cela constitue une faute qui peut occasionner des sanctions.

La faute peut être signalée par toute personne participant aux NICE GAYMES, ou toute personne en lien avec le tournoi (bénévoles, personnel ou responsable des équipements sportifs, etc.).

Sur la base de ce signalement, le bénévole référent de la discipline sportive concernée est chargé d'identifier ce qui constitue la faute, et de se prononcer sur sa gravité. Il statue sur la mise en cause du ou de la participant-e, puis sur la ou les sanctions prévues selon le degré de faute :

- Avertissement ;
- Remboursement de l'amende éventuelle ;
- Suspension ;
- Exclusion définitive des NICE GAYMES.

En cas de faute grave, le bureau du GAIS sera contacté pour statuer sur la mise en cause du ou de la participant-e, puis sur les sanctions visées supra, selon le degré de faute.